

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 03 Juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf , le 03 juillet à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence du Maire Madame Josette VERNEY.

Nombre de Membres en exercice : 15
Présents 12
Votants 14

Présents : Josette VERNEY - Robert VIANNET - Philippe ARIES - Yves MEILLER - GIRODET Maurice - Marie-Claude FOREST - CARRET Isabelle - BRUNEL Didier- DURAND Isabelle - VALLOT Richard - Christian PEILLON -GACHE Fabienne

Absents excusés

MARILLIER Nathalie pouvoir à ARIES Philippe
BRUNETON Catherine pouvoir à GIRODET Maurice
ACHAINTRE Marie Agnès

Secrétaire de séance : Philippe ARIES

- ✚ Approbation du compte rendu du CM du 22 Mai 2019 sans observation le compte rendu est approuvé à l'unanimité
- ✚ Approbation du zonage des eaux usées : Approuvé à l'unanimité des membres présents
- ✚ Approbation du zonage des eaux pluviales Approuvé à l'unanimité des membres présents
- ✚ APPROBATION du Plan Local d'Urbanisme Approuvé à l'unanimité des membres présents
- ✚ Mise en place du DPU Approuvé à l'unanimité des membres présents
- ✚ Attribution du nombre de sièges délégués communautaires par commune pour le mandat à venir

Le Maire indique au conseil municipal qu'il a été envisagé de conclure, entre les communes membres de la CCPR un accord local, fixant à 35 le nombre de sièges du conseil communautaire de la CCPR, réparti, conformément aux principes énoncés au 2°) du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT, de la manière suivante :

✚ le CM approuve à l'unanimité la répartition suivante

Nom des communes membres	✚ Populations municipales (*ordre décroissant de population)	✚ Nombre de conseillers communautaires titulaires
✚ Pélussin	✚ 3 757	✚ 7
✚ Chavanay	✚ 2 889	✚ 5
✚ Maclas	✚ 1 817	✚ 3
✚ ST Pierre de Bœuf	✚ 1 752	✚ 3
✚ Roisey	✚ 903	✚ 2

✚ Véranne	✚ 829	✚ 2
✚ St Michel sur Rhône	✚ 805	✚ 2
✚ Chuyer	✚ 779	✚ 2
✚ Vérin	✚ 676	✚ 2
✚ St Appolinard	✚ 668	✚ 2
✚ Malleval	✚ 579	✚ 2
✚ La Chapelle Villars	✚ 529	✚ 1
✚ Bessey	✚ 448	✚ 1
✚ Lupé	✚ 321	✚ 1

✚ Approbation RPQS ASSAINISSEMENT Collectif: le rapport présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents

✚ Attribution marché de travaux RD 34:

Ce marché est divisé en trois lots .Les entreprises retenues sont:

Lot 1 Mise en séparatif d'assainissement entreprise retenue ETS Moutot pour un montant HT de 127 777.00€ par 13 voix pour, une abstention aucune voix contre.

Lot 2 Contrôle des réseaux entreprise retenue LRA CONTRÔLE pour un montant de 3105€ à l'unanimité des membres présents.

Lot 3 Voirie entreprise retenue ETS Moutot pour un montant de 57 784.50€ à l'unanimité des membres présents

✚ Attribution marché de travaux Etanchéité toiture Bâtiment du Briat:

Le marché est attribué à l'entreprise SMAC pour un montant de 37 452.35€ HT à l'unanimité des membres présents.

✚ Décision Modificative budgétaire

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
INVESTISSEMENT		
D 60628 Autres fournitures non stockées	62.00 €	
TOTAL D 011 Charges à caractère général	62.00€	
D 739223 FPIC Fonds national de péréquation		62.00 €
TOTAL D 014 Atténuation de produits		62.00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	62.00 €	62.00 €

Adoptée à l'unanimité des membres présents

✚ REGLEMENT restaurant scolaire Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité des membres présents le tarif reste inchangé prix du repas enfant 5 € prix du repas adulte 6.10€

 GRILLE TARIFAIRE PERISCOLAIRE à compter de septembre 2019 les tarifs adoptés ce jour à l'unanimité des membres présents sont les suivants

QF	La demie-heure
<500	1,00 €
500 à 700	1,10 €
700 à 1000	1,15 €
1000 à 1400	1,20 €
> 1400	1,25 €

QUESTIONS DIVERSES:

L'opération Pilat Propre a mobilisé 15 jeunes et 12 adultes et permis de récolter 4 sacs de 100l de détritux.

Travaux à la bibliothèque : un revêtement a été posé sur le sol, les plafonds ont été doublés par les employés communaux.

Un caniveau sera mis en place devant le prieuré afin d'éviter les inondations lors de fortes précipitations Montant des travaux 2 024.75 € HT.

Le portail sécurisé de l'entrée de l'école sera changé Montant des travaux 1 450€ HT.

Le chapiteau a été endommagé lors du coup de vent du 01 Juillet.

Des branches cassées sont en suspension dans le tilleul de la cour de l'école , il y a nécessité de faire intervenir une entreprise spécialisée.

Voirie: l'entreprise DUMAS interviendra pour reprendre les travaux effectués en 2018 qui ne donnaient pas satisfaction.

Les travaux sur la RD 19 suivent leur cours . Le goudronnage sera effectué semaine 29 sous circulation.

Plan de désherbage : la commune souhaite se préparer à l'abandon de l'usage des produits phytosanitaires sur l'ensemble des espaces publics. Actuellement seul le cimetière est désherbé chimiquement. Entreprendre de réduire l'usage des pesticides sans compromettre la valorisation des espaces suppose d'adopter d'autres pratiques et de reconsidérer l'ensemble des aménagements.

Croix de Sagnemorte : MME le Maire fait état du projet de MME Louisgrand pour la restauration de cette croix ancienne. Le conseil municipal sera sollicité par une demande de subvention.

Marché de créateur : l'association organisatrice du marché souhaiterait qu'une autre association de la commune prenne en charge la buvette .

Ecole: remerciement pour les subventions accordées pour la classe transplantée.

Demande pour installation d'un passage protégé en entrée de bourg hors agglomération: la demande sera soumise au conseil départemental.

FERNETURE MAIRIE pour congés d'été du 29 Juillet au 6 Août

Fin de séance 21H30

PROCHAIN CM Jeudi 12 Septembre